

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DE NEUVEGLISE

Séance du 25 février 2015

*

**

Absents et excusés : PORTAL Sabrina, a donné pouvoir à SABOT Joëlle
VALETTE Thierry, a donné pouvoir à PANAFIEU Monique.
Début de séance à 20h30

Actualisation du diagnostic assainissement.

Le conseil approuve le lancement d'une étude pour actualiser le diagnostic assainissement des équipements et réseaux d'assainissement collectif dans le bourg-centre ainsi que dans les villages concernés. Cette étude vise à mieux connaître l'état des équipements et leur fonctionnement, prévoir les travaux qui s'avèreraient indispensables. Elle apportera des éléments permettant une évaluation de l'équilibre budgétaire du budget annexe assainissement. Cette étude sera réalisée et financée sur plusieurs années. Le service Conseil Ingénierie et Territoire du Conseil Général du Cantal a été sollicité pour épauler la municipalité dans l'élaboration du cahier des charges de l'étude et avoir une estimation chiffrée. Le montant prévisionnel de cette étude est de 95 213,44 € ttc. Une subvention à l'agence de l'eau Adour Garonne, à hauteur de 50% sera sollicitée.

Ressources humaines

Le conseil municipal a décidé de recruter un emploi avenir à temps complet, pour une durée de trois ans. Cette option a été retenue pour anticiper de futurs départs à la retraite au sein de l'équipe technique et garantir, grâce à la formation sur le terrain par les plus expérimentés, le maintien de la qualité du service rendu. Le recrutement d'un CAE à 20 heures par semaine, pour six mois renouvelables est également lancé.

Paiements anticipés en investissement

Jusqu'à l'adoption du budget primitif, l'exécutif de la collectivité peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses en section d'investissement, dans la limite de 25% des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Afin d'assurer le bon fonctionnement des services, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à faire application de cet article, à hauteur des 11 088,00 € nécessaires pour régler un dû des travaux d'accotement à la société Marquet Travaux publics.

Camping municipal

Suite au départ en retraite de Renée Salson (qui assurait une gestion en régie directe) le mode de gestion du camping municipal est en question. Le conseil municipal souhaite se laisser le temps de trouver une formule adaptée à ses attentes. Pour permettre l'ouverture du camping cette saison, la solution retenue est de recourir, via une procédure de marché de prestation de services, à un gestionnaire.

Questions diverses

- Joël Laborie fait état des problèmes rencontrés par les véhicules communaux. Le camion a nécessité d'importantes réparations, effectuées par le vendeur d'origine situé à Aurillac. Des opérateurs locaux seront consultés afin d'optimiser les coûts et le temps.
- Le minibus de la commune, qui est maintenant inutilisé, a été mis en vente.
- Les élus envisagent d'acquérir un véhicule pour le personnel communal. Des devis ont été demandés mais pas encore reçus. La réflexion est en cours.
- Pour faire face aux besoins de services lors des épisodes neigeux, le passage du permis poids lourd par les agents communaux qui ne le détiennent pas leur sera proposé.

fin de séance à 22h45